

Rappelons que, si  $G$  est un sous-groupe fini de  $GL(E)$ , de cardinal  $n$ , alors  $p = \frac{1}{n} \sum_{g \in G} g$  est un projecteur (essentiellement parce que  $g_0 p = p$  pour tout  $g_0 \in G$ ). En outre, si  $G$  est un groupe d'isométries,  $p$  est un projecteur orthogonal car il est 1-lipschitzien, et en outre  $p(x) = x$  si, et seulement si,  $x$  est laissé fixe par tous les éléments de  $G$  (essentiellement grâce au cas d'égalité dans l'inégalité triangulaire).

En d'autres termes,  $G$  est sans point fixe non trivial si, et seulement si,  $p = 0$ ; supposons donc que  $G$  satisfait aux hypothèses de l'énoncé et que  $p = 0$ , afin d'aboutir à une contradiction. Choisissons  $v$  comme dans l'énoncé, et calculons de deux façons  $S = \|p(v) - v\|^2 = \frac{1}{n^2} \left\| \sum_{g \in G} g(v) - nv \right\|^2$ .

D'une part, si  $p = 0$ , on a  $S = 1$ ; d'autre part, puisque  $\text{Id}_E \in G$ , on a aussi  $S = \frac{1}{n^2} \left\| \sum_{g \in G'} (g(v) - v) \right\|^2$ , où  $G' = G \setminus \{\text{Id}_E\}$ .

On a  $n^2 S = A + B$ , dans laquelle  $A = \sum_{g \in G'} \|g(v) - v\|^2 < (n-1) \frac{2n}{n-1} = 2n$ , et

$B = \sum_{g \neq h \in G'} \langle g(v) - v | h(v) - v \rangle$ . Évaluons ce second terme :  $B = B_1 - B_2 + B_3$ , où l'on a  $B_1 = \sum_{g \neq h} \langle h^{-1}g(v) | v \rangle$ ,  $B_2 = \sum_{g \neq h} \langle g(v) | v \rangle + \langle h(v) | v \rangle$  et  $B_3 = (n-1)(n-2)$ .

On a  $\sum_{g \neq h \in G'} h^{-1}g = -(n-2)\text{Id}_E$  car aucun des termes de la somme n'est l'identité et car chacun des éléments de  $G'$  est présent  $n-2$  fois; ainsi  $B_1 = -(n-2)$ .

De même,  $B_2 = -2(n-2)$ , de sorte que  $n^2 S < n^2$ , ce qui est contradictoire.